

LES RESEAUX NATIONAUX : POURQUOI ? COMMENT ?



Du fait de leur présence historique sur l'ensemble du territoire et de la diversité de leur clientèle, Jurimangement et ses consultants sont devenus des acteurs de référence de ce type d'aventure, humaine et entrepreneuriale. Nous sommes régulièrement sollicités pour accompagner les projets de développement en réseau ; de la conception à l'animation de la vie du réseau, en passant, bien sûr, par la recherche et le recrutement des futurs membres, Jurimangement a conseillé une dizaine de réseaux, d'avocats ou interprofessionnels, en France mais également à l'international.

JURI[®]
management

LES RESEAUX NATIONAUX : POURQUOI ? COMMENT ?

I - INTRODUCTION: UN MARCHÉ EN MUTATION

Depuis le début de ce siècle, les réformes successives, la digitalisation et l'ouverture à la concurrence ont eu raison du modèle ancien de la profession d'avocat, individuelle, libérale et de notables (le marché du chiffre, pendant longtemps préservé, n'échappe pas à ce phénomène).

Le petit monde des cabinets d'affaires parisiens a dû également se rendre à l'évidence, Paris n'est plus le passage obligatoire pour les groupes internationaux et les investisseurs. Les mentalités et les modes de consommation du droit changent, la concurrence et la demande client évoluent. Il faut adapter son offre pour mieux répondre à un marché d'acteurs de plus en plus sensibles à l'aspect rapport qualité/bénéfice/coût.

En parallèle, l'Europe favorise l'émergence de grandes régions de développement, pôles économiques forts. Le centre de gravité s'est déplacé et réparti sur plusieurs métropoles économiques.

Plus ou moins intégrés, organisés selon des critères géographiques ou de spécialités, les réseaux nationaux et alliances de cabinets d'avocats se développent et se multiplient. Que faut-il comprendre de ce phénomène qui va bien au-delà de la simple adhésion, la parution dans un annuaire et la participation à un grand événement annuel ? Le réseau est-il une alternative permettant de palier aux désavantages liés à la taille (visibilité, moyens, taille critique ...). Les réseaux proposent-ils aujourd'hui à leurs membres de pouvoir entrer en compétition avec les « bigs » ou les majors internationaux ? d'être une alternative crédible permettant de combiner proximité, compétences et taille humaine.

Ces réseaux sont venus compléter un paysage constitué uniquement de réseaux informels, nés pour la plupart du besoin de se grouper pour partager des pratiques et trouver des correspondants (postulants).

Pour l'ensemble de ces raisons, nous avons pu voir se développer des phénomènes nouveaux tels que :

- Développement de réseaux nationaux dont l'initiative revient à des parisiens ayant besoin de trouver des relais de croissance en région ;
- Constitution de réseaux dont l'origine est en région (en ce compris Paris) pour des motifs tout à la fois de développement, d'ouverture sur certaines compétences fines ou de niches, mais également pour permettre une visibilité nationale et internationale ;

II - POURQUOI

1) Situation antérieure :

Si tel client, national ou international, atteignant une certaine dimension, requérait une attention toute particulière pour une opération stratégique nécessitant les services d'un cabinet d'affaires, il n'avait qu'à, pensait-il, venir à Paris. Il ne pouvait être question de trouver un cabinet hautement spécialisé en région. Cette situation révélait une réalité, les cabinets dits « d'affaires » étaient réputés tous être sur la place parisienne (et éventuellement Lyon).

Depuis 30 ans (avec l'arrivée des cabinets Anglo-Saxons et la fusion avec les conseils), ce phénomène s'est amplifié. Avec une concentration du marché entre les mains des structures (françaises ou internationales) installées à Paris.

La centralisation encore très présente en France n'incitait pas les cabinets internationaux à intégrer une expansion régionale dans leurs plans de développement. Par comparaison, plusieurs cabinets anglais ou américains avaient deux ou trois implantations en Allemagne, en Italie ou en Grande-Bretagne.

En Allemagne, une présence à Francfort, Berlin et Munich est indispensable pour assurer une couverture correcte du tissu économique et pour suivre une clientèle de multinationales sur leurs différents marchés.

Il faut sans doute mettre dans une catégorie à part, FIDAL, qui était un cas unique, jusqu'à ce jour, d'une stratégie de maillage de plus de 50 ans, permettant d'assurer une large couverture du territoire (présence de structures intégrées dans près de cent villes françaises).

Les autres structures d'avocats ayant eu à ce jour des stratégies comparables, bien qu'à une moindre échelle, étaient toutes rattachées (de près ou de loin) à des acteurs du monde du chiffre (E&Y, FIDUCIAL avec SOFIRAL, DELOITTE avec In Extenso, SOREGOR avec SAJE (devenu TGS France Avocats).

La stratégie étant d'offrir un service de proximité avec un guichet unique regroupant le droit et le chiffre pour des professions libérales, des TPE et des PME.

2) Constatations générales aujourd'hui

Les cabinets dont le siège est à Paris, sont encore très frileux à s'aventurer au-delà du périphérique ou de la Défense : plus de 90% de ces cabinets de plus de dix associés sont dans ce cas. Les causes peuvent être diverses : soit la conséquence d'une analyse économique confirmant que les bons clients et les bons dossiers sont à Paris, soit que les principaux centres de décision sont

regroupés en Ile de France, soit, encore, que seule la place de Paris est visible à l'international.

Force est de constater, que de nos jours, les points de vue évoluent très vite et qu'il y a une prise de conscience des tendances du marché et des attentes client. Les parisiens comprennent l'intérêt qu'il y a à se développer sur l'ensemble du territoire (proximité clients, nouveaux débouchés, coûts nettement inférieurs à Paris, turn-over des équipes moins important...).

Pour ce qui est des structures de province, c'est l'idée de conquérir des parts de marchés en étant plus visibles tout en restant plus rentables (vendre à prix parisiens et à l'international tout en ayant des coûts de revient maîtrisés).

De nos jours, de nombreux cabinets (parisiens ou régionaux) ont entamé une démarche stratégique de maillage territorial et d'ouverture de bureaux dans les pôles économiques régionaux, véritables « business unit » (nous ne sommes plus aux temps des cabinets dits secondaires).

On constate que ce qui, jadis, relevait d'un réseau informel et de postulation devant les juridictions est en train de se transformer en réseau plus restreint de cabinets intervenant sous la même marque et appliquant les mêmes méthodes.

Le phénomène décrit ci-dessus, se retrouve également, mais à une tout autre échelle, pour les avocats exerçant indépendamment dans une matière de niche ou pour une spécialité. On voit apparaître des réseaux d'indépendants qui souhaitent le rester, mais bénéficier de la synergie que procure un réseau (souvent en s'adossant à une Legal Tech ou un portail de services et de mise en relation). Il convient de citer le cas d'Eve d'Onorio, avocate fiscaliste à Marseille, qui a su fédérer des professionnels indépendants à travers le pays grâce au site www.mafiscalite.com.

Les principaux pôles économiques qui ont la faveur des réseaux :

- Paris et IDF
- Lille et Hauts de France
- Strasbourg
- Metz / Nancy
- Lyon pour ARA
- Marseille / Montpellier
- Bordeaux / Toulouse
- Nantes / Rennes
- Caen / Rouen / Le Havre

III – COMMENT ?

2.1 Association et intégration

Le maître mot est « intégration » et « association ». Les cabinets qui ont tenté l'aventure du rapprochement via de vagues partenariats, souvent non formalisés, sans projet précis sauf d'être des « Best Friends », sans offre ni outil à mettre en commun, ont dû rapidement déchantés.

De même, les bureaux créés et confiés à un (des) collaborateur(s) (souvent par pure opportunité afin de retenir le dit collaborateur qui souhaitait s'installer dans sa région d'origine) ont fini par fermer peu de temps après ou se sont limités à la sous-traitance d'affaires envoyées par le siège.

Ces échecs ont le plus souvent les mêmes causes : absence de communauté de culture et d'intérêts, absence de projets, d'objectifs, de moyens de développement propres. Les associations de cabinets qui réussissent sont celles qui proposent des procédures et des méthodes de travail en vue de réaliser du développement d'affaires et de partager des clients et prospects.

Pour se donner des chances de réussir, il faut rapidement :

- Une animation du réseau (dans l'idéal un associé et le secrétaire général)
- Mettre en place un système d'informations commun avec les bureaux,
- Des services partagés,
- La saisie des Temps et la facturation.

Les clients souhaitent un même service sur l'ensemble du territoire, une couverture nationale pour suivre les contentieux avec l'exigence que les mêmes procédures soient suivies dans l'ensemble des dossiers et la même qualité de prestation, et ce quel que soit le site.

2.2 Des technologies de l'information maîtrisées.

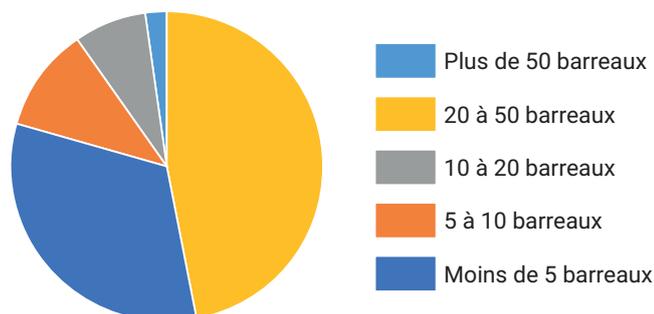
Le développement des technologies de l'information et l'abaissement de leurs coûts a bouleversé notre manière de travailler (systèmes d'informations, visio-conférences, bases de données CRM...). La compétence et le savoir-faire peuvent être présents en un point ou répartis sur les différents sites.

2.3 Des avocats qui connaissent le terrain

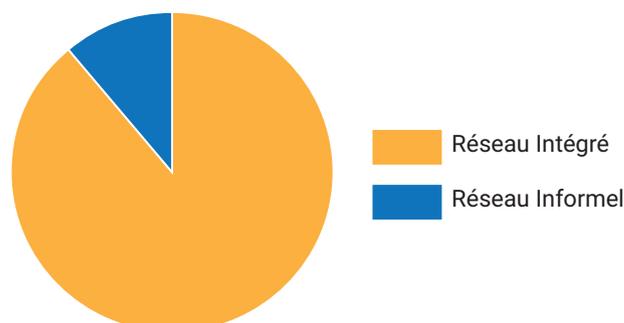
Implanter un site nouveau grâce à une marque forte et notoirement connue et des jeunes associés locaux, bien implantés dans la vie locale, reprenant ou non une structure existante (via une croissance externe)

2.4 Les différents modèles de développement

Nombre de barreaux dans lesquels le réseau est implanté



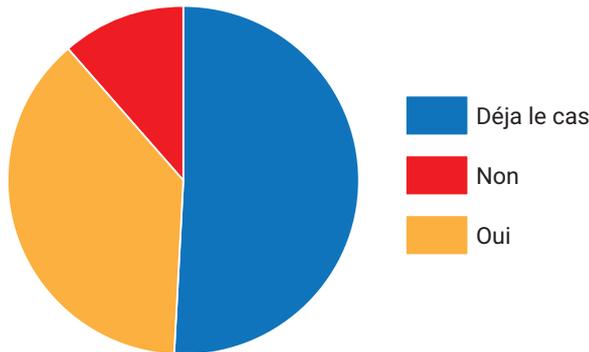
Type de réseau



1) Les réseaux informels : ces réseaux sont essentiellement des associations loi 1901 ou GIE.

- Interprofessionnelle ou non
- Dénomination du réseau mais pas de marque commune,
- Des moyens partagés (formations, communication, Legal Tech ...),
- Apport de visibilité, notoriété et méthodes
- Développements indépendants,
- Flux financiers (adhésion au réseau).
- Quelques réalisations : (EUROJURIS, GESICA, ALTA JURIS, JURIS DEFI, LEXTEAM, ALTER EGO...)

Êtes-vous ouvert à l'idée d'un réseau interprofessionnel ?



2) Les réseaux de cabinets indépendants

- Pas de marque commune,
- Des moyens partagés (formations, communication, Legal Tech ...),
- Apport de visibilité, notoriété et méthodes
- Co-développement / co-traitance / transversalité,
- Flux financiers (adhésion, rémunération d'apports d'affaires, partage d'honoraires...)
- Quelques réalisations : ETELIO, SIMON AVOCATS,

3) Les réseaux de cabinets avec développement sous la marque (franchises)

- Une marque commune,
- Des moyens partagés,
- Co-développement,
- Apport de visibilité, notoriété et méthodes,
- Flux financiers (redevance de marque, rémunération d'apports d'affaires, ...),
- Quelques réalisations : AGN, Cabinet Coll

4) Les structures intégrées (structures inter-barreaux, AARPI, holdings).

- Interprofessionnelle ou non
- Une marque commune,
- Des moyens partagés,
- Co-développement et objectifs communs,
- Apport de visibilité, notoriété et méthodes
- Flux financiers (rémunération d'industrie, apport et/ou capital)
- Participation dans les structures locales (partielle ou à 100%)
- Quelques réalisations : SIMON ASSOCIES, TGS France Avocats, RACINE, DELCADE, IN EXTENSO, STEERING LEGAL...

LISTE NON EXHAUSTIVE DES CABINETS MULTI-BARREAUX

- Abeille et Associés Avocats Aix en Provence Lyon Marseille Nice Nîmes
- ABRS Avocats Niort Tours
- AD Lex Agen Bayonne Bordeaux Pau
- Adekwa Avocats Douai Bordeaux Lille Valenciennes
- Adven Paris Strasbourg
- Acacia Legal Marseille Paris
- ACG Avocats Reims Troyes Chalon/Saone Paris
- ACO Avocats Aix en Provence Lyon Vienne
- ACR Avocats Angers Nantes Paris
- Actance Avocats Nice Paris
- Acty Avocats d'Affaires Angoulême Futuroscope Fontenay le Comte la Roche/Yon Nantes Paris Saintes
- Adamas Paris Lyon Bordeaux
- Adaris Avocats Belfort Mulhouse Strasbourg
- AdDen Avocats Bordeaux Lyon Marseille Nantes Nice Paris
- Adida et Associés Châlons sur Saône Dijon Beaune Charolle Macon
- Agis Avocats Besançon Chambéry Dijon Grenoble Lyon
- AGN Avocats Aix en Provence Challans Epinal Etaple Foix Levallois Perret Limoges Lyon Miribel Montpellier Nantes Paris St Paul 3 Chateaux Toulouse
- Aguera Avocats Chambéry Lyon Paris
- Akléa Lyon Paris
- Alcya Conseil Avignon Grenoble Paris Roanne St Etienne
- Alégia Albi Castres Toulouse
- Alpha Conseils Agen Bordeaux Colomiers Villeneuve/Lot
- Alpha Juris La Roche/Yon Nantes
- Altaïr Avocats Bordeaux Paris
- Altavocats Aires sur la Lys Bethune Boulogne/Mer Dunkerque Lens St Omer
- Alter-A Vannes Lorient Rennes Auray
- Altij Bordeaux Toulouse
- Amaris Avocats Brive la Gaillarde Paris
- Antelis Nantes Lyon Paris
- Arcanthe Avocats Montauban Toulouse
- Archimede Avocats Associés et Lexcity Lyon Paris
- Ares Conseil Paris Versailles
- Arobase Avocats Paris Tours
- ASA Avocats Associés Paris Strasbourg
- Atlantique Avocats Associés Angers Paris
- Atlantic Juris Angers Challans la Roche/Yon les Sables d'Orlonne
- Audit Conseil Défense Epinal Metz Nancy Paris
- Avelia Chateauroux Poitiers
- Avocajuris Drôme Ardèche
- Avodès Bressuire Niort Thouars
- Avolex Nantes Paris
- Avoxa Nantes Rennes Lorient Paris Lyon
- Axiojuris Lyon Villefranche/Saône
- AxTen Aix en Provence Paris Lyon
- Balder société d'avocats Paris Roanne
- Barbier Avocats Paris Pontoise
- Barthelemy & Associés Avignon Bordeaux Clermont-Ferrand Lille Marseille Metz Montpellier Mulhouse Nantes Nice Nîmes Paris Pau Rennes Strasbourg Toulouse Tours
- Bastille Avocats Albertville Grenoble Lyon
- BBLM et Associés Aix en Provence Marseille Paris
- BDMV Avocats Lyon Roanne
- Bignon Lebray Lille Aix en Provence Lyon Paris
- Bird & Bird Paris Lyon

- Bismuth Société d'Avocats Lyon Paris
- BKP Associés Paris Versailles
- BMP Avocats Caen Paris
- Bornhauser Bayonne Paris
- Braunstein & Associés Briançon Marseille Saint Maximin
- Bret Brumm Lyon Paris
- BRG Avocats la Roche/Yon Nantes Paris
- Bretlim Paris Saint Nazaire Brest Villefranche/s/Saône Blois Guérande
- brl avocats Annecy Bordeaux Montpellier Paris Strasbourg Vannes
- BRM Avocats Paris Lille
- Brunswick La Morinerie Paris Nanterre
- Bugis Avocats Albi Castres Toulouse
- CAA Avocats Paris Strasbourg
- Cabinet Coll Athis Mons Corbeil Essonnes Milly la Forêt Paris Toulouse Lyon
- Cabinet Coudray Brest Caen Paris Rennes Toulouse
- Cabinet Leterme Avocats Chinon Tours
- Cadji Aix en Provence Marseille
- Capstan Avocats Bordeaux Lille Lyon Marseille Montpellier Nantes Nîmes Paris Saint Etienne Toulouse Sophia-Antipolis
- Caravage Avocats Bordeaux Paris
- Carbonnier, Lamaze, Rasle et Associés Paris Lille Lyon
- Carler Avocats Paris Lyon
- Carnot Juris 4 cabinets dans le Nord
- Casey Avocats Bordeaux Paris
- CBF Avocats Metz Paris
- CGGB Associés Bordeaux Marseille Montpellier Nîmes Paris
- Cefides Lyon Villefranche/Saône
- Chabas et Associés Aix en Provence Marseille Malemort
- Charrel Associés Marseille Montpellier Paris
- Chatel et Associés Béziers Montpellier
- Chassagny Watrelot et associés Paris Lyon
- Chuum Avocats Nantes Lille Paris
- CJA Société d'Avocats Lyon Saint Etienne
- CL Avocats Nancy Paris
- Claisse et Associés Lyon Paris Seine Saint Denis
- Claude Lauga et Associés Cannes Nice
- Clé réseau d'avocats Marseille Paris Toulouse
- Clyde & Co Nantes Paris
- CM Avocats Brignoles Marseille Salon de Provence
- CMS Francis Lefebvre Avocats Lyon Paris Strasbourg
- Colbert Avocats Lyon Marseille Lille Paris Chambéry
- Cornet Vincent Ségurel Nantes Paris Rennes Lille Bordeaux Lyon
- Coteg Azam Associés Paris Toulouse
- Cottet Bretonnier Annemasse Lyon
- CRTD Associés Nanterre Paris
- DBCJ Avocats Fontainebleau Melun Montereau
- DCL Avocats Boulogne/Mer Calais St Omer
- Decool-Elberg et Associés Paris Versailles
- Delcade Bordeaux Paris
- Delsol Avocats Paris et Lyon
- Delta Avocats Bordeaux Paris Pau
- Delviso Avocats Ajaccio Marseille Paris
- Derby Avocats Caen Bayonne Paris
- Devarenne Avocats Chalon en Champagne Nancy Reims Strasbourg
- DMT Avocats Angers Arras Niort
- Drouineau 1927 Angoulême Bordeaux La Roche sur Yon Poitiers
- DS Avocats Bordeaux La Réunion Lille Lyon Paris
- DSC Avocats Belfort Besançon Dijon Nîmes Paris
- Du Parc Curtil et Associés Beaune Dijon Paris
- Durrleman Avocats Crest Privas Valence
- Duvivier & Associés Blois Paris Poitiers Rennes Tours
- Dynamis Europe Bordeaux Paris
- Eleom Avocats Avignon Béziers Montpellier Nîmes Paris
- Perpignan
- Ellipse Avocats Bayonne Bordeaux Lyon Marseille Paris
- Eloquence Avocats Lille Paris
- Emo Hebert Rouen Le Havre
- Epitoge Avocats Nantes Pornic
- Epsilon Avocats Annecy Bonneville Lyon Thonon les Bains
- Erga Omnes Alès Avignon Nîmes Montferrier sur le Lez
- Eureka Avocats Angers Nantes Paris
- Europa Avocats Chambéry Grenoble
- Evodroits Paris Pontoise
- Evolis Avocats Laval Rennes
- EWD Avocat Grasse Nice
- EY Avocats Bayonne, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Sophia-Antipolis et Strasbourg
- Fasquel et Associés
- Fidal Abbeville, Agen, Aix en Provence Albi Alençon Amiens Angers Angoulême Annecy Arras Aurillac Auxerre Avignon Bayonne Belfort Besançon Blois Bordeaux Boulogne/Mer Bourges Brest Brive la Gaillarde Caen Carcassonne Castres Chalon/Saône Chambéry Charleville Mézières Chartres Cherbourg Clermont-Ferrand Cognac Colmar Créteil Dax Dieppe Dijon Epinal Fort de France Grenoble la Roche/Yon la Rochelle Laval le Havre le Mans Lille Limoges Lorient Lyon Mâcon Marseille Meaux Metz Montauban Montpellier Mulhouse Nancy Nantes Nice Nîmes Orléans Oyonnax Paris Paris la Défense Pau Perpignan Périgueux Quimper Reims Rennes Rodez Rouen St Denis de la Réunion St Briec St Lô St Omer St Claude-Oyonnax Strasbourg Toulon Toulouse Tours Troyes Valbonne Valence Valenciennes Vannes Versailles Vichy
- Fidact Avocats Chalon/Saône Tournus
- Fiducial Legal by Lamy Paris Lyon
- Filor Avocats Nancy Paris
- FMA Avocats Nouméa Papeete Paris
- Fromont Briens Paris Lyon
- GACC Briançon Gap
- Gardach et Associés Bordeaux La Rochelle Paris Pau
- GB2A Caen Paris Lyon Nancy Lille
- Gendre Avocats Blois Tours
- Gontard Associés Avignon Arles Saintes
- Goutagny BEJF Chambéry Lyon
- Grant Thornton Société d'Avocats Neuilly/Seine Orléans
- Green Law Lyon Roubaix
- Guillotin Poilvet Auffret Garnier Rennes et Saint Briec
- Hincker et Associés Bordeaux Paris Strasbourg
- Hoyng Rokh Monegier Paris Lyon
- Huglo Lepage Avocats Marseille Paris Strasbourg
- IFL Avocats Paris Mont Saint Aignan
- In Extensio Avocats Aix en Provence Caen Hyères-les-Palmiers Boulogne Billancourt Evry Lille Paris Toulon
- Ince & Co Le Havre Marseille Paris
- Ixis Avocats Bordeaux Paris
- Jakubowicz Mallet-Guy et Associés Lyon Paris
- JCC Partenaires Avignon Bordeaux Clermont-Ferrand Dijon Le Mans Lille Lyon Metz Nantes Nice Nîmes Paris Saint Briec Pontoise Rennes Strasbourg Toulouse

- JDS Avocats Bobigny Marseille Montévrain Paris
- JRF Avocats Issy Les Moulineaux Paris Versailles
- Jurco Avocats Conseil Nice Paris
- Juriadis Rouen Caen Cherbourg Paris La Haye Coutance
- Jurica Angoulême Poitiers La Rochelle la Roche/Yon
- Jurisconseil Marseille Paris
- Juristes Associés du Nord Lille Pontoise
- Juristes Associés de l'Ouest Nantes Rennes St Brieuc
- Jurope Metz Sarreguemines
- Kalliopé Paris Valence
- Keras Avocats Lille Paris
- Kovalex Saint Brieuc et Guigamp
- KPMG Avocats Caen La Défense Lyon Metz Paris Rennes Toulouse
- Lamy Lexel Lyon Paris
- Latournerie Wolfrom Avocats Bordeaux Lyon Paris
- Lavalette Avocats Angoulême Bordeaux Poitiers
- LBBa Paris Rennes
- LCE avocats Brest et Quimper
- LEA Avocats Paris Poitiers
- Le Bonnois Avocats Bordeaux Lille Paris
- Legalia Dax Mont de Marsan
- Legis Conseils Arras Boulogne/Mer Béthune Calais Lens St Omer
- Lemiegre Roissart Lavanant Dieppe Rouen
- Lexavoué Aix en Provence Amiens Angers Besançon Bordeaux Caen Chambéry Colmar Douai Grenoble Limoges Lyon Montpellier Nîmes Orléans Paris Pau Poitiers Rennes Riom Rouen Toulouse Versailles
- Lexcap Angers Paris Rennes Cholet Saumur
- Lexcase Paris Lyon Marseille
- Lexco Bordeaux La Réunion Paris
- Lexem Montpellier Sète
- Lexia Bordeaux Paris
- Lexiroc La Rochelle Rochefort
- Lexlinéa Grigny Paris
- Lexouest Auray Lorient Rennes Vannes
- Lex Squared Clermont Ferrand Paris
- Lexspecialities Bordeaux Lyon Paris
- Lext le Mans Paris
- LHJ Avocats Le Havre Paris
- Lighthouse LHLF Lyon Paris
- LLC & Associés Bordeaux Boulogne/Mer Fréjus Nantes Nice Lyon Paris Strasbourg Toulon
- LMS Avocats Bordeaux Paris
- Loyer et Abello Paris Toulouse
- Majorelle Avocats Nantes Paris
- Marcan Mazars Lille Lyon Le Havre Paris Strasbourg
- Mascaron Avocats Marseille Montpellier
- MBGR Cognac Paris
- Michel Laval & Associés Lyon Paris
- NMCG Avocats Associés Dinan Nantes Nice Paris Strasbourg
- Novo Avocats Les Lilas Paris
- Onelaw Lyon Paris
- Optima Avocats La Rochelle Rochefort Royan Saintes
- Oratio Nantes Cholet Angers Paris la Rochelle le Mans Montaigu Tours
- Ouest Avocats Nantes Saint Nazaire
- Overeed Avocats Fort de France Paris
- Parthema Nantes Paris
- Paulhan et associés Lyon Paris
- PDGB Paris et Lyon
- Pernet & Hirtz Colmar Sélestat Strasbourg
- Filippo Pressecq Albi La Réunion
- PLMC Avocats Nîmes Montpellier
- PMH Avocats Paris Pontoise
- Pradel Avocats Angers Paris
- Première Ligne Avocats Bordeaux Paris Toulouse
- Prieur et Stuckey Marseille Paris
- Provence Avocats Aix en Provence Arles Marignane Marseille
- PVB Société d'Avocats Avignon Montpellier Nîmes
- PWC Société d'Avocats Bordeaux Grenoble Lille Lyon Marseille Nantes Paris Strasbourg Toulouse
- Racine Bordeaux Lyon Marseille Nantes Paris Strasbourg
- Raffin et Associés Aix en Provence Bordeaux Paris Toulouse
- Ratheaux Lyon Paris
- Ravet Associés Paris Rennes
- Reffay & Associés Bourg en Bresse Lyon
- Richer & Associés Montreuil/Epte Paris Saint Cloud
- Rineau et associés Paris Nantes Rennes Saint Nazaire
- Riquelme Avocats Montpellier Paris
- Ronzeau et Associés Paris Pontoise
- Room Avocats Clermont Ferrand Paris
- Saulnier Nardeux Malagutti Fontainebleau Melun
- Scan Avocats Bordeaux Lyon Paris Strasbourg
- Seban et Associés Besançon Grenoble Lyon Nantes Paris la Roche/Yon Toulouse
- Séquoia Avocats Maxéville Paris
- Socojur Avignon Lyon
- Solucial Avocats Lille Paris
- Sorel et Associés Bourges Orléans
- Soulier Avocats Paris Lyon
- Steering Legal Angers Clermont Ferrand Marseille Tours Paris
- SVA Société d'Avocats Agde Montpellier Nîmes Paris Rodez
- TAJ société d'Avocats Bordeaux Lille Lyon Marseille Neuilly/Seine
- Talliance Avocats Fréjus Nice Saint Laurent du Var
- Temime Avocats Marseille Paris
- Ten France Bordeaux Paris Poitiers
- TGS France Paris Angers Bordeaux Lille Tours Poitiers Nantes
- Thémès Arras Cambrai Lille Le Touquet
- Touraut et Associés Meaux Melun Paris
- Tremblay Avocats Associés Paris Chartres Orléans
- Trinity Avocats Hazebrouck Lille
- TTLA Marseille Paris
- Schutze & Braun Paris Strasbourg
- UGGC Marseille Paris
- Urbanlaw Agen Bordeaux Paris Toulouse
- Vaccaro Associés Tours Paris
- Valoris Avocats Lyon Paris Strasbourg
- Vaughan Avocats Paris Rennes Toulouse Versailles
- Ventury Avocats Aix en Provence Paris Sophia Antipolis
- Via Juris Lyon Saint Etienne le Puy
- Villeneau Rohart Simon et Associés Marseille Paris
- Vercken & Gaullier Paris Schiltigheim
- Volfin Associés Arles Avignon Marseille
- Voltaire Avocats Lille Lyon Paris
- VPNG Avocats Marseille Montpellier Toulouse
- VRBL Caen Lisieux
- Ydes Avocats Lyon Paris Strasbourg Nice Montpellier Marseille
- Zocchetto Richefou Associés Laval Mayenne Paris

Réseaux de professionnels du droit

- Alatis réseau de 4 cabinets spécialisés en propriété industrielle et NTIC.
- Alexen regroupement des Cabinets d'avocats suivants : Ydès Avocats, Alister Avocats et Lyon Juriste) ; CGCB.
- Altajuris International 90 cabinets d'avocats en France.
- Avocap mutualisation des moyens entre confrères qui ont en partage une valeur centrale : la déontologie.
- Elcy Avocats 11 cabinets d'avocats.
- Etelio fédère plus de 150 avocats dans 6 cabinets.
- Eurojuris plus de 1000 Professionnels du Droit (Avocats et Huissiers).
- FELLOWS est un réseau d'avocats indépendants en droit des affaires qui conjuguent leurs spécialités sous un format collaboratif innovant : le Legal Pool®.
- FLG Avocats réseau interprofessionnel avocats et experts-comptables d'accompagnement des professionnels de santé.
- Gesica près de 200 cabinets et plus de 2.000 avocats (associés et collaborateurs).

- Jurigroup 9 cabinets.
 - Juris Défi est un réseau actif qui regroupe des professionnels du droit Avocats, Notaires, Administrateurs et Mandataires Judiciaires.
 - Juris Initiative réseau d'avocats indépendants
 - JSA en droit social.
 - Juxta 15 cabinets spécialisés en droit social.
- Lexteam près de 350 avocats, répartis sur l'ensemble de la France.
- MultiJuris est une association d'Avocats constituée en réseau, issue de la fusion de Multijuris et de la Judiciaire d'Europe créées respectivement en 1990 et 1992.
 - Socialex 11 avocats en droit social.
 - Strathemis réseau interprofessionnel avocats notaires et huissiers de la région PACA.
 - Wilson Avocats réseau de 7 avocats.

Présentation de Cabinets

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

AUXERRE - SENS - TROYES

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS



Conseils - Contentieux - Solutions

1 Place du Palais de Justice - 89000 Auxerre
 18 Rue du Général Leclerc - 89100 Sens
 4 Rue Aristide Briand (4^{ème} étage) - 10000 Troyes

Tél. : 03 86 52 60 00

Mail : avocats.vignetassociés@ava-cc.fr

Créé en 1991, notre Cabinet est fort de 7 Avocats et de 8 assistantes.

Implantée en BOURGOGNE-FRANCHE COMTE ; AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS est une SCP INTER-BARREAUX AUXERRE, SENS et TROYES.

Notre force :

- Un rendez-vous en 24 heures
- Une connaissance particulière de nos juridictions, notre Cabinet revendiquant sa territorialité, nous sommes des avocats de proximité et d'engagement local vis-à-vis de notre clientèle fidèle et de nos juridictions qui nous connaissent.

Nous intervenons partout en France et notamment devant les Tribunaux d'AUXERRE, SENS et TROYES et devant les Cours d'Appel de PARIS et REIMS ;

en droit civil :

Droit de la famille (divorce, gardes d'enfants, pensions alimentaires), litiges de voisinage et bornage, droit

immobilier et droit de la construction, baux d'habitation, droit des successions, indemnisation du préjudice corporel...

en droit pénal :

- Tribunal de police, Tribunal correctionnel, Cour d'Assises
- Assistance aux gardes à vue et aux mises en examen
- Assistance aux mineurs devant le Tribunal pour Enfants

en droit du travail :

- Conseil, assistance et plaidoirie devant les Conseils de Prud'hommes et devant les Cours d'Appel
- Rédactions de contrats de travail, négociations collectives
- Rupture du contrat de travail (licenciement et rupture conventionnelle)

en droit des affaires et secrétariat juridique :

- Création d'entreprises individuelles (SARL, EURL, SA, SAS, SNC...)
- Enregistrement et publication des statuts
- Tenues des assemblées générales et approbation des comptes

en droit commercial

- Droit commercial général et contentieux général
- Aide aux entreprises en difficultés
- Présentation d'offres de reprise devant le Tribunal de Commerce

en droit rural :

Contentieux devant le Tribunal paritaire des baux ruraux créations de SCEA, GAEC...

recouvrement de créances impayées :

Mise en œuvre de procédures spécifiques amiables puis judiciaires afin de recouvrer en urgence les créances impayées (mise en demeure, assignation en référé...)



CHHUM AVOCATS

(PARIS, NANTES, LILLE)

BRL AVOCATS

11-13 avenue de Friedland
75008 Paris
Tél. : +33(0)1 48 88 50 50
Site : www.brl-avocats.fr

CONSEILLER, DÉFENDRE et PARTAGER

sont les missions de brl avocats, cabinet dédié au droit social au service de l'Entreprise.

42 avocats dont 8 associés
Des bureaux à Annecy, Bordeaux, Montpellier, Paris, Vannes
Strasbourg.

Leader en droit social et présent sur tout le territoire français, brl avocats répond aux besoins de toutes les entreprises avec des solutions juridiques fiables, opérationnelles et constructives.

Transversal et spécialisé en droit social, brl avocats offre à ses clients, qu'ils soient des PME, groupes du CAC 40, associations ou collectivités territoriales une expertise complète, exigeante et pragmatique.

Dans le cadre de la définition et de l'application de votre stratégie sociale, brl avocats vous aide à :

- Animer votre dialogue social
- Mener efficacement une négociation collective
- Sécuriser une restructuration
- Conclure, modifier ou rompre des contrats de travail
- Prévenir l'impact des risques professionnels et la pénibilité
- Organiser la protection sociale complémentaire et la politique Compensation & Benefits

Brl avocats vous défend devant toutes les juridictions françaises en métropole et outre-Mer.

brl avocats conçoit et anime des formations adaptées.

Fort de leur expérience sur le terrain, les avocats du cabinet dispensent des formations pratiques. Nos équipes définissent avec vous les attentes pédagogiques des participants, le niveau d'expertise exigé et élaborent des supports de formation sur-mesure.

La pédagogie développée au sein du cabinet, qui lui a valu d'être référencé Datadock, permet d'adapter les différents aspects du droit du travail à tous les niveaux de l'entreprise quel que soit le public concerné : RH, juristes, ou directeurs.

Les sujets traités vont du droit du travail pour les managers à la prévention du harcèlement moral, en passant par la gestion des restructurations, la durée du travail ou les élections professionnelles...

Nous vous invitons à renseigner le formulaire de contact pour réfléchir ensemble à la mise en place d'une formation.

CHHUM AVOCATS

Frédéric CHHUM, Avocat à la Cour et Membre du Conseil de l'ordre des avocats de Paris

Paris : 4 rue Bayard 75008 Paris
Tél. : 01 42 56 03 00

Nantes : 41 Quai de la Fosse 44000 Nantes
Tél. : 02 28 44 26 44

Lille : 25 rue Gounod 59000 Lille
Tél. : 03 20 13 50 83

Site : www.chhum-avocats.fr
<https://www.instagram.com/fredericchhum/?hl=fr>

Défense de salariés, cadres, cadres dirigeants, intermittents du spectacle, intérimaires, journalistes, pigistes

Après Paris et Nantes, CHHUM AVOCATS ouvre un bureau à Lille dédié à la défense des salariés

CHHUM AVOCATS (Paris, Nantes, Lille) est un cabinet d'avocats parisien dédié à la défense des salariés, cadres, cadres dirigeants, notamment dans le cadre de litiges avec leur employeur et/ ou de négociation de départs.

CHHUM AVOCATS (Paris, Nantes, Lille) a développé une expertise en droit du travail de l'audiovisuel (intermittents du spectacle, techniciens, artistes, journalistes, pigistes, cadres).

CHHUM AVOCAT est principalement implanté à Paris (4 rue Bayard 75008 Paris). Après l'ouverture d'un bureau à Nantes en 2016, il vient d'ouvrir un bureau secondaire à Lille en mars 2019.

Les 5 avocats de CHHUM AVOCATS sont tous bilingues anglais. Ils plaident, dans toute la France, devant le conseil de prud'hommes, la Cour d'appel, le TGI et le Tribunal correctionnel.

La valeur ajoutée de CHHUM AVOCATS (Paris, Nantes, Lille) réside également dans sa parfaite connaissance des secteurs d'activité de ses clients et notamment dans les secteurs suivants : Média (Radio, Télévision, Entreprises de presse, presse nationale, presse quotidienne régionale), publicité (Agence) et Communication (Bureau de presse), Production (Audiovisuel, Cinéma, Film d'Animation, Jeux vidéo, Spectacle Vivant).

CLAISSE & ASSOCIES

169 boulevard Haussmann
75008 PARIS
Tél. : 01 44 29 99 20
Site : www.claisse-associes.com

Claisse & Associés :
penser globalement, agir localement

Société inter-barreaux implantée à Paris, Lyon, en Seine-Saint-Denis et à Versailles, Claisse & Associés promeut un modèle reposant sur l'idée que l'avocat ne crée de la valeur pour son client quel qu'il soit (personne publique, entreprise d'intérêt général ou société commerciale) que s'il a une connaissance approfondie de l'écosystème et du territoire dans lequel ils évoluent tous les deux.

Notre modèle se fonde ainsi sur cinq piliers :

- une proximité géographique garantissant la disponibilité et la réactivité des intervenants mais aussi leur familiarité avec leur environnement économique, administratif et juridictionnel, gage de l'efficacité de leurs interventions,
- un souci constant de proposer et de mettre en œuvre des solutions adaptées aux conditions et aux paramètres locaux,
- une offre complète d'expertises pointues tournées vers un accompagnement juridique, stratégique et à long terme,
- une identité partagée entre tous les professionnels, avocats ou non, autour des mêmes valeurs de responsabilité professionnelle, de collégialité, de technicité et d'inventivité,
- une capacité à mobiliser en « mode projet » des équipes venues d'horizons divers et à dépasser l'organisation traditionnelle des cabinets indépendants.

COLL AVOCATS

Maître Anne-Constance COLL
Avocat à la Cour, Barreau de PARIS
1 rue de Vienne - 75008 PARIS - France
Tél. : +33160881878
Fax : +33160881418
Site : www.cabinetcoll.com

Vous êtes avocats et vous vous interrogez sur votre avenir ?

Comme la plupart des avocats généralistes exerçant à titre individuel vous subissez les effets de la crise et de la concurrence d'internet ?

Vous êtes collaborateurs et vous pensez que seules deux possibilités s'offrent à vous : poser votre plaque avec le risque de ne pas avoir suffisamment de clientèle ou vous associer et perdre une partie de votre indépendance ?

Le réseau Cabinet Coll Avocats qui a reçu le prix de l'innovation LEGITEAM et prix de l'incubateur du Barreau de Paris pour ses méthodes et ses process, et qui a réalisé la première publicité télé et radio, vous propose une troisième voie d'exercice.

C'est à ces confrères à qui il ne manque que la clientèle pour développer leur structure que Cabinet Coll Avocats propose une nouvelle solution alternative à l'association ou à une installation précaire.

La Cabinet Coll Avocats ayant multiplié par 10 son Chiffre d'Affaires en moins de 6 ans, nous vous pouvons garantir non seulement une réelle croissance de votre cabinet mais surtout vous assurer un revenu minimal les 6 premiers mois d'installation, indispensable à une installation pérenne.

Si vous souhaitez :

- Développer votre clientèle et votre chiffre d'affaire ;
- Ne pas avoir d'impayés ;
- Bénéficier d'une stratégie de communication nationale ;
- Être soutenue par une équipe pluridisciplinaire ;
- Utiliser des process et des modèles juridiques de qualité

En rejoignant le Cabinet Coll Avocats, l'avocat bénéficie ainsi de tous les avantages d'une structure solide et établie et d'une marque reconnue tout en restant « Maître chez vous ».

eleom avocats




EY
Société
d'Avocats

AIARPI ELEOM AVOCATS - WWW.ELEOM-AVOCATS.COM

AVIGNON : 1 C, rue Charloun Rieu (84000) - 04 90 14 57 90
BEZIERS : 16, pl Jean Jaurès (34500) - 04 67 28 42 11
MONTPELLIER : 10, place de la Comédie (34000) - 04.67.20.80.80
NIMES : 6, av G.Leclerc (30000) - 04 66 04 07 61
PERPIGNAN et PARIS : 17, bd Kennedy (66100) - 04 68 50 29 93

ELEOM AVOCATS : Un partage de compétences et d'expériences au service des entreprises, des particuliers et des collectivités.

Ses 43 avocats, répartis sur 5 villes majeures du Sud de la France (Avignon, Béziers, Montpellier, Nîmes et Perpignan), développent chacun leurs compétences dans tous les domaines du droit, des plus communs aux plus rares, du conseil juridique aux contentieux judiciaires.

Et c'est bien là la force de ce Cabinet d'avocats régional : la complémentarité des domaines d'intervention et d'implantations géographiques.

Tout a commencé en 2010, différents cabinets du Sud de la France, tous certifiés (Norme ISO 9001) et appartenant au même réseau d'avocats (ALTAJURIS International), se réunissent régulièrement, travaillent ensemble et s'apprécient. Et puis une idée est lancée : « Créer un cabinet d'avocats unique sur plusieurs sites géographiques », afin de pouvoir répondre à toutes les demandes de leurs clients respectifs. En 2011, l'AARPI (Association inter-barreaux d'avocats à responsabilité professionnelle individuelle) ELEOM AVOCATS a vu le jour.

Depuis sa création, de nombreuses actions ont été menées en termes de formation (organisation de plusieurs colloques), de communication (site internet, réseaux sociaux), de fonctionnement (uniformisation et mise en place de process commun) ...Mais la valeur, qui anime avant tout les membres d'ELEOM AVOCATS, c'est le partage : le partage des compétences, des savoirs faire, des expériences. Grâce à ce partage, ELEOM AVOCATS peut offrir à ses clients une compétence globale dans tous les domaines du droit : droit des affaires, droit public, droit fiscal, droit des assurances et de la responsabilité, droit commercial, droit social, droit immobilier, droit patrimonial, droit de la famille, droit bancaire, droit pénal et rural ; tout en préservant une proximité et une écoute humaine.

ELEOM AVOCATS propose aussi des solutions d'accompagnement « clés en main » : mise en œuvre du RGPD (protection des données personnelles), suivi fiscal, audit dans le domaine des assurances, formations pratiques.

ELEOM AVOCATS, ne cesse de croître et va prochainement intégrer un nouveau cabinet d'avocats du Sud Est.

« Seul on va (peut-être) plus vite, ensemble on va (sûrement) plus loin », telle est la devise d'ELEOM AVOCATS.

EY SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Place des Saisons
 92037 PARIS LA DEFENSE, France
 Tél. : +01 46 93 60 00

Site : www.ey-avocats.com

Contacts :

Philippe Vailhen, avocat associé en charge des Régions

Mail : philippe.vailhen@ey-avocats.com

Stephane Baller, avocat associé en charge du développement

Mail : stephane.baller@ey-avocats.com

EY Société d'Avocats : conjuguer proximité et international pas uniquement pour ses clients !

Depuis la fusion Hommes Structures & Droits avec les conseils juridiques d'Ernst & Whinney - comme Archibald Andersen installés à Paris et Lyon - pour créer ce qui deviendra EY Société d'Avocats, les Régions sont à plusieurs titres au cœur du développement du deuxième cabinet d'avocats français.

Le premier axe a été de proposer l'accès direct à l'international dans les grandes métropoles régionales à des entreprises qui se sont développées en revendiquant un fort ancrage local : le meilleur exemple, la Bretagne.

Ce service de proximité était d'autant plus légitime, que nous accompagnions historiquement une clientèle étrangère fortement implantée dans toute la France, qui nous demandait un monitoring de proximité, accentué par le regroupement de leurs compétences juridiques et fiscales dans un quartier général européen souvent situé en Belgique, aux Pays Bas ou en Grande Bretagne.

Ensuite, cet ADN international de nos avocats, a aussi attiré des cabinets solidement implantés - Montpellier, Rennes par exemple - qui voulaient accompagner leurs clients à l'international avec un réseau respectueux de leur histoire, et proposer à leurs collaborateurs d'améliorer leurs compétences, les combiner avec les multiples spécialités, voire de devenir les référents d'un segment.

Le rapprochement il y a deux ans avec Ventury, basé à Nice, spécialisé sur le marché de l'innovation et des startups a permis à EY Société d'Avocats de gagner en compétences en échange d'une capacité de développement à l'international, d'un accès aux grands comptes, d'une capacité de recrutement, d'une présence à Vivatech, de l'accompagnement du TechnoDroit 92 ce qui n'aurait pas été possible en restant seul.

Enfin, au-delà de la traction business, c'est pour les collaborateurs l'accès à la même qualité de dossiers entre Régions et Paris, les mêmes formations, de multiples collaborations au niveau national ... pour permettre de véritables carrières sur leurs terres d'élection.

Et c'est certainement ce qui permet de proposer une qualité de service équivalente, quel que soit votre point d'entrée dans le cabinet d'avocat et d'être unique et cohérent en compétences sur l'ensemble du territoire.



FIDUCIAL SOFIRAL

38 rue du sergent michel berthet
69009 Lyon
Tél. : 04 72 20 36 75
Site : www.fiducial.fr

Leader des services pluridisciplinaires, FIDUCIAL accompagne chaque jour les petites entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs pour qu'ils puissent se concentrer sur leur cœur de métier. Aujourd'hui, près de 316 000 clients font confiance aux 12 000 Experts FIDUCIAL dans les domaines du monde du bureau, de la sécurité, de l'informatique, de l'immobilier, du conseil financier, de la banque, de l'expertise comptable, de l'audit et du droit.

Le cabinet d'avocat FIDUCIAL SOFIRAL accompagne et défend ses clients à chaque stade de la vie de leur entreprise. En choisissant un réseau de proximité composé de 74 agences en France, les entrepreneurs ont la garantie d'être conseillé rapidement et simplement dans le respect des principes essentiels de la déontologie, définie par l'Ordre des Avocats.

Au moment de la création, de l'acquisition ou de la reprise, l'entrepreneur sera conseillé par les équipes de FIDUCIAL SOFIRAL pour identifier le montage juridique et fiscal répondant le mieux à ses besoins, pour l'éclairer sur le choix de son bail commercial, mais également pour assurer le développement de son activité en définissant les contrats et documents commerciaux adéquats.

Au quotidien, le cabinet répond à tous les besoins fiscaux, juridiques et judiciaires (contentieux fiscal, secrétariat juridique annuel, contrats clients et fournisseur...). Il préserve également les relations du dirigeant avec chaque salarié et défend les intérêts des entrepreneurs. Enfin, ce dernier pourra compter sur FIDUCIAL SOFIRAL pour sécuriser les éléments clés de son projet lors des choix stratégiques (cession fonds de commerce, restructuration) et lors de la transmission.



HUGLO LEPAGE AVOCATS

Outre son intégration au réseau GESICA, Huglo Lepage Avocats est présent à :

PARIS
42, rue de Lisbonne
75008 Paris
France

Téléphone
+33 (0)1 42 90 98 01

Présent également à MARSEILLE et STRASBOURG
Site : www.huglo-lepage.com

Un cabinet d'avocats nouvelle génération

Cabinet « full services » en environnement et droit public, pionnier du droit de l'environnement, Huglo Lepage Avocats se réinvente et intègre un large écosystème collaboratif d'open innovation. Le cabinet apporte des réponses juridiques aux nouveaux enjeux liés aux bouleversements économiques, sociaux et environnementaux. Ses avocats accompagnent les clients avec imagination, dans leurs démarches de transformation et d'adaptation et assurent la défense de leurs intérêts.

Un solide socle de compétences

Depuis 40 ans, Huglo Lepage Avocats s'est forgé une expérience technique et un socle sans égal de compétences juridiques en droit public et de l'environnement.

Innovation et imagination juridique

En conseil ou en contentieux, au niveau national ou international, le cabinet conçoit et met en œuvre des stratégies juridiques innovantes.

Éthique, engagement et efficacité

Signataires d'une charte éthique, les avocats du cabinet placent l'homme au cœur de leur engagement. Proches de leurs clients, ils s'investissent avec audace et efficacité.

Un écosystème juridique en réseau

Au cœur d'une démarche d'open innovation, Huglo Lepage Avocats réunit un réseau de professionnels aux compétences économiques, scientifiques et juridiques reconnues.

Des compétences variées à votre service

L'équipe du cabinet Huglo Lepage avocats est composée d'avocats de grande expérience, de seniors ayant plus de 15 ans de barreau, d'avocats expérimentés et de jeunes avocats. Il s'appuie également sur des consultants extérieurs ayant une compétence particulière dans le domaine européen et dans le domaine des collectivités locales.

Il dispose une juriste est spécialement dédiée au travail de documentation, de veille juridique et de préparation des publications.

Christian Huglo et Corinne Lepage sont spécialistes de droit public et de droit de l'environnement ; les avocats du cabinet peuvent être publicistes ou privatistes et disposent souvent d'un Master en environnement.

In Extenso

Avocats

IN EXTENSO AVOCATS ILE-DE-FRANCE (SELARL CHEMOULI DALIN STOLOFF BOINET & ASSOCIES)

Selarl Inter-barreaux Paris – Hauts-de-Seine – Essonne
Paris (75006), 42 rue Notre-Dame des Champs
Boulogne-Billancourt (92100), 63ter avenue Edouard
Vaillant
Evry (91000), 4 boulevard de l'Europe
Tél. : 01 45 49 49 99
Mail : contact.paris@inextenso-avocats.fr
Site : www.inextenso-avocats.fr

In Extenso Avocats conseille les particuliers, les dirigeants d'entreprises et les professions libérales en étant au service de leur gestion et de leur développement.

La pluridisciplinarité est une réponse à l'objectif de satisfaction de nos clients qui font face à des problématiques variées et souhaitent disposer d'un service complet pour les résoudre.

Les avocats sont les partenaires naturels des experts comptables et afin d'optimiser l'accompagnement des acteurs économiques (TPE, PME, ETI, professions libérales, associations...) et de leurs dirigeants dans tous les domaines du droit. Notre cabinet, implanté aux Barreaux de Paris, des Hauts de Seine et d'Evry, s'est associé avec le groupe d'expert comptables In Extenso, pour constituer "In Extenso Avocats", première holding interprofessionnelle d'avocats et d'experts comptables de France.

Ensemble, les avocats et les experts comptables In Extenso mettent leur expertise en commun pour offrir une plateforme unique aux entreprises et aux acteurs économiques.

Réseau de cabinets d'avocats multidisciplinaires, In Extenso Avocats poursuit son développement en Régions.

Consultez nos offres dédiées sur notre site www.inextenso-avocats.fr.

PDGB
avocats

PDGB

174 avenue Victor Hugo
75116 Paris
Tél. : 01 44 05 21 21
Site : www.pdgb.com

PDGB affirme sa volonté d'offrir à ses clients un conseil de proximité et lance un réseau national de cabinets d'avocats spécialisés.

ADP, basé à LYON est le premier partenaire de PDGB Avocats.

ADP et PDGB croisent leurs talents pour répondre aux clients existants et futurs, dans la perspective d'une offre de compétences élargies. Cette stratégie vise à répondre et fidéliser communément, une clientèle du secteur privé et du secteur public quelle que soit la région d'origine du dossier.

Cabinet lyonnais, ADP, est fort d'une équipe d'avocats et de juristes spécialisés dans des domaines qui s'inscrivent en complément des expertises de PDGB notamment en droit public des affaires. Installé à la cité internationale de LYON, ADP accompagne une clientèle concentrée sur des dossiers relevant de la commande publique, de l'aménagement, de l'urbanisme et du droit immobilier et de la construction.

PDGB cabinet d'avocats d'affaires indépendant et pluridisciplinaire est composé d'une cinquantaine d'avocats dont 22 associés et 3 conseils. Ses équipes interviennent, en conseil comme au contentieux, dans l'ensemble des domaines du droit des affaires, et plus particulièrement en droit commercial, droit fiscal, capital investissement, corporate-M&A, droit social, protection des données personnelles, droit immobilier, NTIC & médias et assurance & regulatory.

Le réseau PDGB Avocats poursuivra son extension en 2019 avec la perspective d'offrir à ses Cabinets confrères d'intervenir dans le traitement de dossiers à l'échelle nationale et transfrontalière.



RINEAU & ASSOCIÉS

NANTES

Tél. : 02 40 84 23 04

PARIS

Tél. : 01 86 95 85 58

RENNES

Tél. : 02 30 96 44 54

SAINT-NAZAIRE

Tél. : 09 62 55 30 89

Site : www.rineauassociés.com

Depuis 2009, les avocats du Cabinet RINEAU & ASSOCIÉS conseillent et représentent les entreprises et leurs dirigeants, mais aussi les particuliers, et apportent des solutions efficaces aux problématiques juridiques auxquelles ces derniers sont confrontés.

Axé sur le droit commercial et le droit des affaires en général, le Cabinet dispose d'une expertise particulière – et reconnue – en contentieux des affaires (responsabilité contractuelle/délictuelle, inexécution contractuelle, rupture abusive de pourparlers ou de relations commerciales établies, résiliation/résolution de contrats, concurrence déloyale, contentieux haut de bilans, faute de gestion...) ainsi qu'en droit bancaire et dans l'accompagnement et la représentation des entreprises en difficultés.

Dans ce dernier cadre, le Cabinet intervient très régulièrement, aux côtés des dirigeants et des professionnels, à tous les stades du processus de sortie de crise de l'entreprise, confrontée à des risques juridiques ou économiques :

**EN AMONT, DANS LE CADRE DES PROCÉDURES DE PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS ;
EN AVAL, QUEL QUE SOIT LE TYPE ET LE STADE DE LA PROCÉDURE COLLECTIVE.**

L'expérience de ces procédures, la connaissance des experts du secteur, les liens tissés avec les acteurs procéduraux, ainsi que la maîtrise de la réglementation et des usages propres à la matière, permettent au Cabinet d'offrir aux entreprises en difficultés un conseil rapide et avisé sur la stratégie à mettre en place, les procédures à envisager, ainsi qu'un accompagnement hautement qualitatif tout au long du processus (restructuration, renégociation de la dette, délais de paiement, moratoires).

L'implication du Cabinet est totale, et indissociable d'une relation de confiance mutuelle nécessaire au succès de la démarche.

L'expertise développée par le Cabinet dans l'accompagnement des entreprises en difficulté l'amène également à intervenir régulièrement pour des organes de procédures (administrateurs judiciaires, mandataires judiciaires).

SEBAN & ASSOCIÉS

282 boulevard Saint Germain

75007 Paris

Tél. : Tél : 01 45 49 48 49

Fax : 01 45 49 33 59

Site : www.seban-associés.avocat.fr

Premier Cabinet dédié à l'action publique et à l'économie sociale et solidaire, Seban & Associés regroupe plus de 80 avocats, dont 14 associés, répartis entre le cabinet parisien et ses filiales et bureaux régionaux.

Depuis 2012, le Cabinet développe une politique d'implantations régionales pour offrir à l'ensemble de ses clients le plus haut degré d'expertise au niveau local. Son ambition est de maintenir et renforcer les liens de confiance et de proximité noués avec chacun d'entre eux.

Les clients du cabinet peuvent ainsi s'appuyer sur l'ensemble des avocats qui mutualisent leurs compétences en droit public, droit privé et droit pénal pour assurer un service et une efficacité appréciés et reconnus sur l'ensemble du territoire.

Déjà implanté à Lyon, Grenoble, Toulouse, Nantes et La Roche-sur-Yon, Seban & Associés vient d'ouvrir en 2019 un bureau à Besançon et projette de s'implanter à court terme dans toutes les grandes métropoles régionales.

L'accompagnement de ses clients passe aussi par la pédagogie et l'accessibilité à l'information juridique. C'est pourquoi Seban & Associés publie chaque mois deux Lettres d'Actualités Juridiques qui analysent les dernières évolutions dans l'ensemble des domaines de compétence du Cabinet. Organisme référencé Datadock, il propose aussi des formations dont le programme est consultable sur son site internet.



SIMON AVOCATS

47 rue de Monceau 7
5378 PARIS CX 8
Tél. : 01 53 96 20 00
Site : www.simonassocies.com

1/ Quelle est la genèse et les motivations qui ont conduit à la création du réseau SIMON AVOCATS ?

Après la création en région de bureaux intégrés Simon Associés, j'ai souhaité développer un réseau complémentaire sur l'ensemble du territoire national. Simon Avocats est né en 2015, constitué de cabinets d'avocats présents au plus près des régions et des villes, soucieux d'élargir leur offre de services en se rapprochant d'une équipe pluridisciplinaire étoffée ayant une activité élargie en France et à l'international.

A l'occasion d'échanges avec des confrères ou des professionnels du droit et du chiffre en région, il est apparu que ce qui avait été développé au sein de Simon Associés pouvait avoir du sens pour travailler plus étroitement avec d'autres cabinets ancrés localement. Face à un monde qui change et à une consommation différente du droit, les cabinets d'avocats doivent s'adapter et penser à ce qu'ils seront demain. Ainsi est née l'idée du réseau Simon Avocats.

SIMON Avocats est aujourd'hui structuré en association, son Président Jean-Benoît LHOMME est un membre qui n'appartient pas à Simon Associés. Le réseau est animé par un bureau, permettant de préserver l'indépendance des cabinets membres dans le cadre d'une stratégie élaborée en commun.

Aujourd'hui présent dans 15 villes, le réseau souhaite conserver une taille humaine, l'objectif étant le développement de l'activité et des pratiques, pour un fonctionnement optimal entre ses membres, sélectionnés avec l'objectif d'un maillage territorial mais aussi de complémentarité de compétences et de secteurs d'activités, afin de satisfaire au mieux les clients.

2) Quel est le profil des membres du réseau et que viennent-ils y chercher ?

Les membres du réseau ont en commun de souhaiter s'investir dans un projet collectif, avec un esprit entrepreneurial, résolument tourné vers le futur et le développement.

Ce sont des cabinets bien implantés dans leur environnement, disposant d'une connaissance fine du monde de l'entreprise et d'une vision claire du tissu

social, industriel et politique. Leur taille est généralement comprise entre 5 et 15 avocats.

Simon Avocats leur permet d'assurer un échange de compétences sur le territoire national et de proposer une offre de services élargie à leurs clients. Le réseau s'inscrit en outre dans une dynamique de changement destinée à répondre aux mutations de la profession.

Interrogés très récemment sur l'apport du réseau, les membres ont mis en exergue le fait d'acquérir des contacts de confiance dans d'autres villes, puis de disposer de compétences complémentaires, de partager de bonnes pratiques & d'anticiper les mutations de la profession.

3) Quels sont les avantages concurrentiels du réseau Simon Avocats dans un marché en pleine mutation ?

Dans une démarche entrepreneuriale, pragmatique et opérationnelle, le réseau permet de mettre à disposition des clients une expertise fine des métiers, mais aussi des secteurs d'activité, que des équipes resserrées ne pourraient fournir.

Il offre la garantie d'une réponse en France et à l'étranger, avec des contacts de confiance dans 52 pays, avec lesquels des conventions transnationales ont été signées. En Chine, Simon Associés est présent à Pékin et s'adosse à un partenaire leader : Yingke, 8000 avocats présents dans 52 villes en Chine.

Les atouts du réseau sont nombreux. Les membres bénéficient du dispositif de veille mis en place par Simon Associés, qu'il s'agisse de la veille sur l'évolution de la profession, sur l'évolution du marché, des secteurs d'activité, ou bien encore de la veille technologique. Les membres sont aussi destinataires d'outils de communication ou de collaboration. Simon Associés a aussi lancé sa propre legaltech mise à disposition du réseau : Mission RGPD, développé avec Visiativ, éditeur de logiciels lyonnais.

Mais quelque soient les performances d'un réseau, comme toute organisation son succès dépend de ses membres. S'ils participent à la vie du réseau, à ses actions, s'ils sont réceptifs aux propositions, engagés dans la dynamique, ils en tireront une expérience différente, une force réelle pour affronter un marché en évolution et anticiper les enjeux d'une profession qui va muter. Changer ou disparaître est plus que jamais d'actualité !



STEERING LEGAL

20 rue Fortuny
75017 Paris
Tél. : +33 (0) 1 45 05 15 65
Mail : paris@steeringlegal.com
Site : www.steeringlegal.com
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/steering-law-firm/>

**« La force de la proximité,
la puissance de l'international »**

Steering Legal est un cabinet pluridisciplinaire intervenant dans tous les domaines du droit des affaires, en conseil, contentieux et arbitrage, avec un positionnement à la fois local, avec des bureaux à Paris et en province, et à l'étranger. Le cabinet est ainsi en mesure d'accompagner ses clients, directement et quotidiennement, dans leurs projets d'expansion sur les différents marchés locaux et internationaux.

Le choix d'une présence à la fois locale et globale

Le choix d'une implantation géographique multiple et complémentaire permet de :

- garantir une réelle proximité avec les clients
- mieux appréhender leur culture, leurs méthodes, leurs contraintes locales
- prendre en compte les défis et enjeux auxquels ils sont confrontés au quotidien dans leur région
- leur apporter des solutions pragmatiques, efficaces et viables sur le plan économique local
- leur permettre de coordonner leurs démarches, en France et à l'étranger, grâce à l'appui de nos bureaux à l'international et de nos différents correspondants locaux
- construire un pont entre la province et l'international en accompagnant les entreprises régionales dans leurs développements à l'étranger

Un accompagnement dans 5 régions en France et 4 zones du monde

La présence de Steering Legal se déploie :

- en France avec des bureaux à Paris, Marseille, Angers, Tours, Clermont-Ferrand
- au Moyen-Orient, avec le bureau des Emirats Arabes Unis
- en Afrique, avec des bureaux à Niamey et Abidjan
- en Amérique du sud, avec des bureaux à Rio de Janeiro, Sao Paulo et Porto Alegre
- en Asie avec des correspondants locaux

TGS FRANCE AVOCATS

13 rue de la Baume
75008 PARIS
Tél. : 01 44 78 89 99
Site : www.tgs-avocats.fr

TGS France Avocats, des ambitions nationales affirmées

Avec 100 collaborateurs répartis sur 15 bureaux et une forte dynamique de croissance, TGS France Avocats s'affiche comme un challenger qui monte dans la profession.

Créé en 1993, le cabinet se démarque par une approche hors norme : celle de considérer chaque sollicitation client dans son ensemble et de proposer une équipe pluridisciplinaire reposant sur ses 50 avocats, mais également sur les experts-comptables, les consultants et auditeurs rassemblés sous TGS France, marque du Groupe Soregor, dont le cabinet fait partie depuis près de 25 ans. Les compétences de ses avocats et juristes couvrent l'ensemble des domaines du droit des affaires en conseil et en contentieux : droit des sociétés, fiscal, commercial, du travail, de la compliance... TGS France Avocats se positionne à la fois comme un cabinet de proximité, avec des compétences historiques en phase avec la réalité du terrain (viticulture, économie sociale et solidaire, franchise...), tout en développant des pôles d'expertise pour répondre aux nouveaux enjeux des entreprises (IT, Propriété Intellectuelle) et de leurs dirigeants (Patrimoine, Médiation).

Après s'être implanté à Lille et Paris en 2018, TGS France Avocats ouvre un nouveau cabinet au Havre. « *Pour accompagner ces croissances externes et compléter l'offre du cabinet, nous avons pour ambition de doubler l'effectif d'avocats du cabinet d'ici 2022. Nous recherchons ainsi des spécialistes en droit des affaires, mais également des ressources sur des sujets pointus en phase avec les besoins des entreprises. De quoi faire de TGS France Avocats un cabinet unique à tous les points de vue : pluridisciplinarité, convivialité, innovation* », explique Laurence Vernay dirigeante de TGS France Avocats.



EUROJURIS FRANCE

45 Quai des grands Augustins
75006 PARIS
Tél. : 01 46 33 07 19 - Fax : 01 46 33 98 23
Site : www.eurojuris.fr

EUROJURIS, le Réseau innovant

Depuis sa création en 1987, le réseau EUROJURIS FRANCE accompagne les professionnels du droit dans le développement de leur activité et la modernisation de leurs pratiques, afin de garantir une qualité de service optimale à ses clients, qu'il s'agisse d'entreprises, de particuliers, ou de collectivités territoriales.

De la mise en place de programmes de formation aux échanges de savoir-faire, en passant par une veille active de l'actualité juridique, EUROJURIS FRANCE se positionne comme un réseau accompagnateur pour ses membres, afin de développer leurs compétences et les aider à devenir des entrepreneurs du droit.

EUROJURIS FRANCE c'est :

- Un réseau d'accompagnement juridique de référence actif depuis plus de 30 ans,
- Des expertises juridiques pointues,
- Un réseau d'entraide pour moderniser la pratique du droit,
- Une approche humaine du droit qui place le relationnel client au cœur du service juridique.

Chiffres clés

- Plus de 1 000 avocats, notaires et huissiers en France et dans les DOM-TOM,
- 120 cabinets d'avocats,
- 65 études d'huissiers.

Un réseau ancré dans la culture de l'innovation

L'association est membre d'EUROJURIS INTERNATIONAL, qui fédère 13 réseaux EUROJURIS nationaux en Europe, soit 6 000 avocats. Le réseau se distingue aujourd'hui par sa démarche d'innovation au sein du monde du droit.

EUROJURIS met à disposition de ses membres, essentiellement des « PME du droit », des solutions pragmatiques et les accompagne face aux évolutions de la société.

Force de proposition, EUROJURIS développe avec l'ensemble des acteurs concernés une vision prospective du métier.

EUROJURIS FRANCE encourage le dialogue et la conception d'activités avec :

- L'ensemble des Professions du droit,
- Le Chiffre (Groupe Loi pour l'Activité, Groupe Chiffre & Droit),
- Le monde universitaire / les étudiants (Partenariat avec le Centre de Recherche pour la Justice et le Droit, Digital Law Moot Court, École de Formation du Barreau),
- Le Ministère de la Justice (Participation à la Vendôme Tech, échanges avec le Service de Modernisation de la Justice),
- Les startups du droit et sociétés innovantes (Legalstart, Predictice, RocketLawyer, eJust),
- Les associations du droit innovantes (OPENLAW).



GESICA

22 avenue de Friedland
75008 PARIS
Tél. : +33(0)1 42 89 29 26
Fax. : +33(0)1 42 89 12 83
Mail : gesica@gesica.org

GESICA

1^{er} réseau international d'avocats francophones

Nos avocats conseillent et défendent les professionnels et les particuliers à Paris, en région, à l'international.

Notre histoire

La force d'un réseau au service des particuliers, des PME et des Institutionnels. Créé en 1978 par Michel PEISSE, le réseau GESICA est né de la détermination d'une centaine de cabinets à travailler ensemble. Il avait déjà pour objectif, à l'origine, de bien répondre à toutes les problématiques des clients. Aujourd'hui, le réseau regroupe près de 200 cabinets et plus de 2.000 avocats (associés et collaborateurs) qui mutualisent leurs compétences à Paris, en région et à l'international, pour fournir une qualité de service adaptée aux besoins de tous les dossiers.

Notre organisation

Nos cabinets sont rigoureusement sélectionnés pour garantir une qualité constante. L'entrée d'un cabinet dans le réseau se fait dans le cadre d'un parcours prédéfini qui permet de bien valider les compétences et le partage de valeurs : lorsqu'il présente sa candidature, une enquête est réalisée auprès de l'entourage professionnels de la région pour faciliter l'avis du Comité Directeur. Et c'est seulement à l'issue d'un séminaire d'intégration qu'une décision définitive est prise.

Nos compétences et nos valeurs

Le réseau partage de fortes valeurs et bénéficie d'une richesse de compétences qui crée naturellement une dynamique orientée client. A l'heure où le numérique révolutionne l'ancien ordre économique et social, les avocats du réseau GESICA s'organisent, renforcent leur présence en région et à l'international, mutualisent leurs compétences et développent certaines spécialisations pour apporter des solutions concrètes et toujours plus sécurisées à leurs clients en matière de conseil et de contentieux. Certains de nos avocats ont d'ailleurs développé des spécificités particulières (droit du ski, droit des drones, droit du vin, etc) et des spécialisations qui contribuent encore plus à la richesse du réseau.



JURIS DEFI

21 rue Godot de Mauroy

75009 PARIS

Tél. : 01 53 91 20 12

Mail : nbrossard@jurisdefi.com

Site : www.jurisdefi.com

Association Loi de 1901

Organisme de formation : N°11754027275

Juris Défi, le reseau des professionnels du droit !

Créé en 1992, Juris Défi est un réseau pluridisciplinaire qui regroupe des avocats, des notaires et des administrateurs judiciaires répartis sur toute la France.

Juris Défi réunit aujourd'hui 46 membres (41 cabinets d'avocats, 4 études notariales, 1 étude d'administrateurs judiciaires), plus de 200 professionnels, et accompagne plus de 25 000 clients.

Présents dans toutes les régions, les membres de Juris Défi ont une grande connaissance des attentes des entreprises de tous secteurs et des particuliers.

Les membres de Juris Défi unissent leurs forces pour développer leurs structures et leurs compétences afin de renforcer la qualité et la pertinence des services apportés à leurs clients.

Tout évolue, de plus en plus vite : le marché, les réglementations, les attentes des clients, les technologies... La force de Juris Défi est d'assurer une veille pour anticiper et innover afin d'aider les adhérents à s'adapter et à développer de nouveaux avantages concurrentiels.

Depuis 25 ans, adhérer à Juris Défi, c'est partager avec d'autres professionnels du droit et mutualiser des ressources humaines et matérielles, telles que :

- Une solution de signature électronique « sur-mesure » permettant d'optimiser la gestion des cabinets mais surtout de simplifier la relation avec leurs clients.
- Un accompagnement dans la gestion du cabinet (démarche qualité, rgpd ...)
- Des outils de communication (site internet clé en main...).
- Des formations régulières sur des thèmes d'actualités mais aussi des formations de spécialisation. Juris Défi vient de former une équipe en Droit Collaboratif.
- Des accords groupes : documentations, logiciels, base de données.
- Un permanent à votre écoute pour vous accompagner au quotidien.
- ...

*1ère Edition du Guide des Réseaux,
Juin 2019 par Jurimanagement et
Village de la Justice.
Les présentations des Réseaux sont
déclaratives.*

*Pour toute demande pour la
prochaine édition, contactez
pmarkhoff@legiteam.fr.*